

Constructeur depuis 1790

Notice d'utilisation D'un retourneur latéral de caisses « ORENGE »



Depuis plus de 230 ans, nous sommes au service des agriculteurs et nous restons à leur écoute.

Un savoir-faire et une expérience inégalée

Grâce à notre constante évolution, nous avons pu répondre aux besoins des agriculteurs et rester dans l'air du temps.

SOMMAIRE

1 – PRESENTATION DU FABRICANT	3
2 – CONDITION DE GARENTE	3
3 – PRESENTATION DU RETOURNEUR LATERAL	3
Objectif du retourneur de caisses	4
Caractéristiques principales du retourneur de caisses	4
A – Mécaniques	4
B – Masses	4
C – Utilisation	4
D – Charge limite	4
E – Pression et débit hydraulique	4
4 – LIAISON DU RETOURNEUR DE CAISSES AVEC L'EXTERIEUR	4
Schéma du retourneur de caisses	5
NOTICE D'INSTRUCTIONS	5
A – Conditions d'utilisation prévues	6
B – Qualification de l'opérateur	7
C – Responsabilités du fabricant et de l'utilisateur	7
5 – CONDITIONS DE SECURITE A RESPECTER	7
A – Généralités	7
B – Travail avec le retourneur de caisses	7
C – Lignes électrique aérienne	7
6 – MAINTENANCE ET REPARATION	7
A – Généralités	7
B – Interventions électrique	8
C – Interventions hydraulique	8
D – Réparations	8
7 – FONCTIONNEMENT DU RETOURNEUR DE CAISSES	8
A – Installation du retourneur de caisses sur l'engin ou le véhicule de manutention	8
B – Fonctionnement de la commande hydraulique	9
C – Equipement de protection individuelle	9
D – Circulation sur les voies ouvertes au public	9
8 – CONDITIONS DE TRAVAIL DU RETOURNEUR DE CAISSES	9
PREMIERE PHASE : REGLAGE DU RETOURNEUR	9
DEUXIEME PHASE : PREHENSION DE LA CHARGE	10
TROISIEME PHASE : RETOURNEMENT DE LA CAISSE	10
QUATRIEME PHASE : DECHARGEMENT DE LA CAISSE	11
9 – ENTRETIEN DU RETOURNEUR DE CAISSES	11
10 – REMISAGE	12
11 – PANNES ET DEPANNAGE	13
12 – MISE AU REBUT DES METAUX	13
13 – DETAILS DES ELEMENTS	14

1 – PRÉSENTATION DU FABRICANT

Société : ÉTABLISSEMENTS ORENGE

550 route de Bolbec

76210 Raffetot

Tel : 02.35.31.80.11

Mail : contact@ac-orange.com

2 – CONDITION DE GARANTIE

Notre société garantit le matériel vendu contre tout défaut de matière ou de fabrication et ce pendant une durée de 12 mois à compter de la livraison ou de l'enlèvement des marchandises.

Les interventions au titre de cette garantie ne sauraient avoir pour effet de prolonger cette durée. Au titre de la garantie, le vendeur ne sera tenu que du remplacement sans frais, des marchandises reconnues défectueuses par nos services techniques, sans que l'acheteur puisse prétendre à l'obtention de dommages et intérêts, pour quelques causes que ce soit. Les frais de main d'œuvre restent à la charge de l'acheteur.

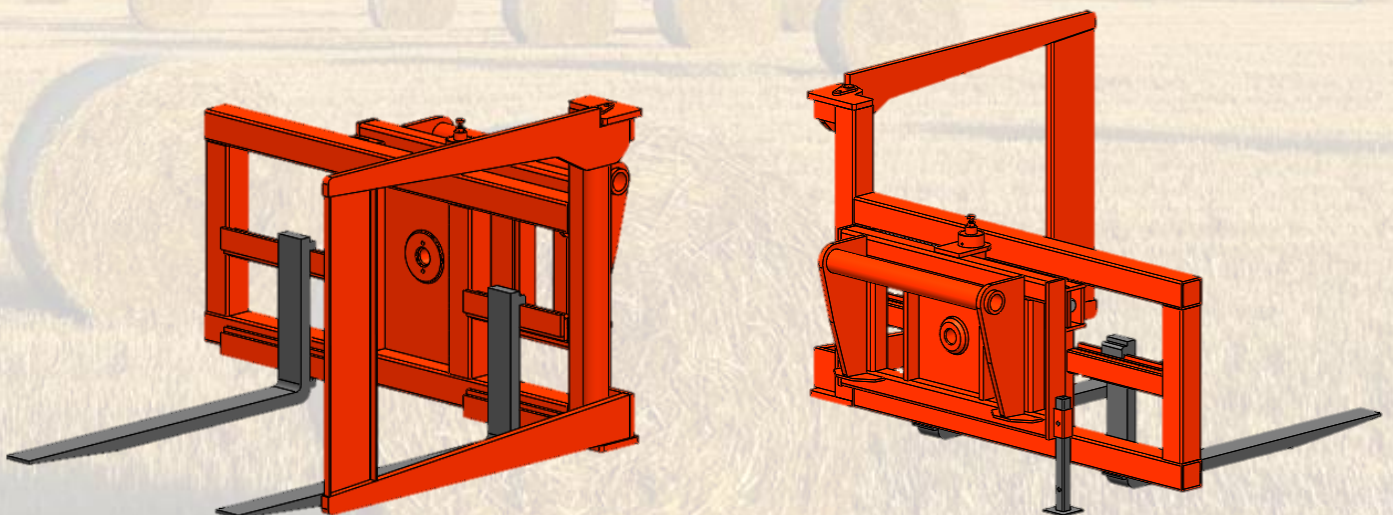
Cette garantie ne sera pas due en cas de défectuosité provoquée par une utilisation anormale du matériel, un mauvais entretien, une mauvaise réparation effectuée par l'acheteur ou une modification du matériel non prévue ni spécifiée par notre société.

En cas de non-conformité, vices apparents, les contestations doivent être formulés par lettre recommandée avec accusé de réception dans les huit jours suivants la date de livraison ou de l'enlèvement.

Lorsque, après contrôle, un vice apparent ou un manquant est effective constaté par notre société, l'acheteur ne pourra lui demander que le remplacement des articles non-conforme et/ou le complément. L'acheteur ne pourra prétendre à aucune indemnité ni résolution de la commande.

La réception sans réserve des produits commandés par l'acheteur couvre tout vice apparent et/ou manquant.

3 – PRÉSENTATION DU RETOURNEUR LATERAL



Identification du retourneur de caisses :

- **Type** : Tourne caisse latéral
- **Modèle** : TCL 160 – TCL 180 – TCL 240

Objectif du retourneur de caisses :

Le retourneur de caisses « **ORANGE** » est principalement utilisé pour la manutention des containers et palox standards.

Caractéristiques principales retourneur de caisses :

A – Mécaniques.

Le retourneur de caisses « **ORANGE** » est constituée d'un bâti fixe sur lequel, d'une part est soudé un dispositif d'accrochage pour l'engin ou le véhicule de manutention qui va l'utiliser et d'autre part un bâti de retournement avec un système de pignon et vérin crémaillère hydraulique double effet raccordé à l'engin ou au véhicule de manutention par 2 flexibles munis de 2 coupleurs.

La rotation totale du retourneur de caisses est de **180°**.

B – Masse.

TYPE DE RETOURNEUR DE CAISSES	MASSE A VIDE (kg)
TCL 160	510
TCL 180	610
TCL 240	710

C – Utilisation.

Le retourneur de caisses « **ORANGE** » a été étudiée pour manutentionner une caisse sur mesure (suivant le modèle de l'utilisateur).

D – Charge limite.

Le retourneur de caisses « **ORANGE** » est prévue pour manutentionner une charge comprise entre **1250** et **1900 kg** selon le modèle.

TYPE DE RETOURNEUR DE CAISSES	MASSE EN CHARGE (kg)
TCL 160	1250
TCL 180	1300
TCL 240	1900

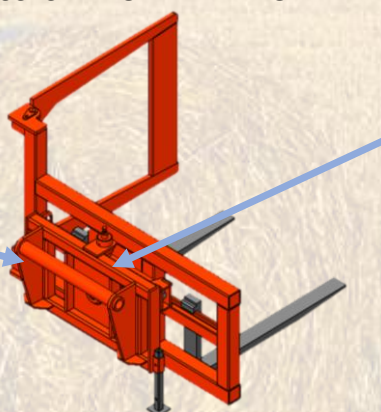
E – Pression et débit hydraulique.

La pression de service est de **150 bars**.

Le débit de service est compris entre **12** et **15 litres**.

4 – LIAISON DU RETOURNEUR DE CAISSES AVEC L'EXTERIEUR

Interface de liaison
entre l'outil et
l'engin ou le
véhicule de
manutention



Flexibles hydraulique
avec 2 coupleurs pour
le fonctionnement du
vérin

NOTICE D'INSTRUCTIONS

Pour la mise en service, l'utilisation et l'entretien d'un retourneur de caisses « **ORANGE** ».

A – Conditions prévues d'utilisation

Le retourneur de caisses « **ORANGE** » est exclusivement destinée à être utilisée pour des travaux agricoles courants.

Tout autre usage est considéré comme contraire à l'utilisation normale et donc proscrit.

Nous consulter dans les cas contraires pour de plus amples informations.

B – Qualification de l'opérateur

Le retourneur de caisses « **ORANGE** » doit être utilisé, entretenue et réparé par des personnes qui en connaissent les modes opératoires de sécurité correspondants.

Avant d'utiliser votre retourneur de caisses, familiarisez-vous avec toutes les commandes et son utilisation correcte.

C – Responsabilités du fabricant et de l'utilisateur

Respecter l'ensemble des prescriptions d'installations, de fonctionnement, de réglages, de maintenance et de réparation contenues dans cette notice.

Utiliser exclusivement des pièces de rechange et des accessoires conformes aux préconisations du fabricant.

Ne modifiez pas vous-même et ne faites pas modifier par une autre personne votre machine et ses accessoires (*caractéristique mécanique, électrique, hydraulique, pneumatiques*), sans demander au préalable l'accord écrit de votre fabricant.

Le non-respect de ces règles peut rendre votre retourneur de caisses dangereux. En cas de dégâts ou de blessure, la responsabilité du fabricant sera entièrement dégagee.

5 – CONDITIONS DE SÉCURITÉ À RESPECTER

Avant de passer aux instructions de mise en route, il est indispensable de vous donner certains conseils de **PRUDENCE** pour l'emploi de votre remorque. Éviter à tout prix les risques d'accident en suivant les conseils de **SÉCURITÉ**.

De graves accidents sont malheureusement souvent à déplorer. En règle générale et primordialement : **NE JAMAIS GRAISSER, NETTOYER** ou essayer de réparer une machine en **MARCHE**.

Pour plus de sécurité, obligez-vous à arrêter le moteur du tracteur et enlever les clés de contact.

Surveillez notamment :

LA TENSION DU TENDEUR DE CRÉMAILLÈRE : Pour éviter que la crémaillère ne se désaxe par rapport au pignon, assurez-vous de vérifier la tension du tendeur de crémaillère avant chaque usage.

LE SERRAGE DES FLEXIBLES HYDRAULIQUE : Il est recommandé de vérifier le serrage des flexibles de manière régulière, surtout lors des premières utilisations.

LE MAINTIEN DU BRAS LATÉRAL : Pensez à bien vérifier que le bras est verrouillé avant chaque utilisation.

LE VERROUILLAGE DES PORTES FOURCHES : Pensez à bien vérifier que les portes fourches sont bien verrouillées avant chaque utilisation.

A – Généralités

N'oubliez pas que la vigilance et la prudence sont les meilleurs atouts de votre sécurité.

Les réglementations et les règles de prévention relatives à la sécurité, à la médecine du travail, à la protection de l'environnement et à la circulation routière contre les accidents doivent être observées à tout instant.

Assurez-vous qu'aucune personne et aucun obstacle ne se trouve à proximité de la machine avant sa mise en marche et pendant toute manœuvre.

Tenez les enfants éloignés en permanence de la machine.

Ne jamais transporter de passagers sur et dans la machine.

Toutes les commandes à distance (**corde, câbles, tringle, flexible, ...**) doivent être positionnées aux endroits prévus pour qu'elles ne puissent déclencher accidentellement une manœuvre génératrice de risques d'accident ou de dégâts.

Avant toute utilisation, contrôler le serrage des vis, écrous et raccords. Resserrez si nécessaire.

Avant toute utilisation, après chaque réglage et entretien, s'assurer que tous les dispositifs de protection sont en place et en bon état, et que leurs verrouillages sont enclenchés.

Ne portez pas de vêtements flottants, cheveux longs et libres et bijoux qui risqueraient d'être happés ou coincés par des éléments de la machine en mouvement.

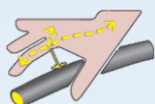
Ne jamais approcher les mains, les bras ou les pieds des organes en mouvement, même à faible vitesse. Gardez vos distances vis-à-vis des éléments animés.

Lorsque vous entendez un bruit ou ressentez une vibration inhabituelle, arrêter la marche de la machine, chercher et éliminer la cause de l'incident avant de reprendre le travail.

Faites appel à votre distributeur si nécessaire.

Tout flexible, détériorer (**fuite, pliure, déchirure ou usure de la nappe caoutchouc extérieur**) doit impérativement être remplacé par un flexible de même nature et résistance. En cas de fuite, couper immédiatement la pression.

NE PAS ESSAYER D'OBTURER LA FUITE AVEC LA MAIN !



En effet, l'huile sous pression peut traverser la peau, s'introduire dans le système sanguin et provoquer de très graves lésions. **Si ce cas se produit, prévenir le plus rapidement possible les services médicaux.**

B – Travail avec le retourneur de caisses

Respecter les charges maximales admissibles par le retourneur de caisses.

Le conducteur de l'engin ou du véhicule de manutention doit s'assurer qu'aucune personne ne se trouve dans la zone de chargement et de déchargement.

Il est interdit de surcharger le retourneur de caisses.

L'usage d'équipements de protection de sécurité est recommandé.

C – Ligne électrique aérienne

Vérifier que le dégagement par rapport à la machine est suffisant dans les cas d'utilisation de la machine (**chargement par rapport aux fils électriques...**).

En cas de contact de la remorque avec une ligne électrique, arrêter immédiatement le déplacement de la machine, le moteur du tracteur et serrer son frein de parc.

Vérifier si vous pouvez, quitter votre position actuelle sans toucher les câbles électriques, puis sauter de votre position de manière qu'il n'y ait aucun contact simultané de votre corps avec la machine et le sol pendant votre dégagement.

Ne pas toucher la remorque jusqu'à ce que les lignes électriques soient mise hors tension. Pour toute personne qui approche l'engin ou le véhicule de manutention, les avertir de ne pas toucher la machine et de demander à ce que la ligne électrique soit mise hors tension.

6 – MAINTENANCE ET RÉPARATION

A – Généralités

Les opérations de maintenance et de réparation ne doivent être effectuées que par des personnes qualifiées. Maintenir toujours la machine et ses accessoires en parfait état de fonctionnement.

B – Interventions électriques :

Avant d'entreprendre des travaux sur l'installation électrique, débrancher la batterie de l'engin ou du véhicule de manutention (**ou la prise électrique si le retourneur est attelé**).

C – Interventions hydrauliques

Avant d'intervenir sur le circuit hydraulique, assurez-vous que l'installation n'est pas sous pression.

Éliminer la pression avant de débrancher les conduites hydrauliques.

Toutes les précautions doivent être prises pour ne jamais dépasser la pression maximale admissible pour l'accumulateur de pression.

Après contrôle ou réglage, il ne doit présenter aucune fuite hydraulique. Avant de rétablir la pression dans les conduites hydrauliques, assurez-vous que tous les raccords sont serrés correctement.

D – Réparations

Éliminer ou faire éliminer toute panne susceptible de compromettre la sécurité. Réparer immédiatement toute fuite ou incident du circuit hydraulique de la machine.

Ne cherchez pas une fuite d'huile hydraulique (**sous pression**) avec les doigts.

Les protecteurs et les verrous défectueux ou endommagés doivent être immédiatement remplacés. Aucun protecteur d'origine fixe ne doit être ôté ou modifié.

Les flexibles ne doivent pas provenir de tuyauteries qui ont déjà été utilisées dans un circuit. Les tuyauteries rigides ne doivent pas présenter aucune soudure. Lorsqu'une tuyauterie souple ou rigide est détériorée, elle doit être remplacée immédiatement.

Les réparations affectant les organes sous pression ou sous tension font appel à des procédures et à des outillages spécifiques. Elles ne doivent être effectuées que par une personne qualifiée.

7 – FONCTIONNEMENT DU RETOURNEUR DE CAISSES

A – Installation du retourneur de caisses sur l'engin ou le véhicule de manutention

Pour que l'accrochage au tracteur se fasse dans de bonnes conditions le retourneur de caisses doit être stockée sur un terrain horizontal et ferme.

La connexion des différents organes de service du retourneur s'effectue dans l'ordre suivant :

Accrochage mécaniquement du retourneur de caisses sur l'engin ou le véhicule de manutention (**interface conçue en fonction de celui – ci, ces caractéristiques ont été fournis par l'acquéreur**).

S'assurer avant utilisation du retourneur de caisses que celle – ci est mécaniquement bien solidaire de l'engin ou du véhicule de manutention.

S'assurer que les coupleurs hydrauliques en bout de flexibles soient correctement raccordés aux endroits prévus à cet effet sur l'engin ou le véhicule de manutention.

Mettre la béquille en position de travail, en enlevant la goupille, en remontant la béquille et en goupillant de nouveau celle – ci.

B – Fonctionnement de la commande hydraulique

De la cabine de l'engin ou du véhicule de manutention, l'action manuelle sur la commande du distributeur hydraulique a pour effet d'actionner le retournement latéral du retourneur de caisses « **ORANGE** ».

C – Équipement de protection individuelle

L'usage de gants et de chaussures de sécurité est recommandé.

D – Circulations sur les voies ouvertes au public

Respecter la réglementation en vigueur pour circuler sur la voie publique.

Rappel : Vitesse maximale autorisée 30 km/h. Respecter les dispositifs du Code de la Route

Respecter le gabarit maximum (**largeur, longueur**) autorisé. En cas de dépassement du gabarit maximum, se conformer à la réglementation en vigueur en matière de transport exceptionnel.

Respecter le poids total roulant autorisé en charge (**PTAC**). Si nécessaire, mettre en place des masses d'alourdissement à l'arrière de l'engin ou du véhicule de manutention.

Circuler sur la voie publique avec le bras de levage en position basse et l'accessoire cavé.

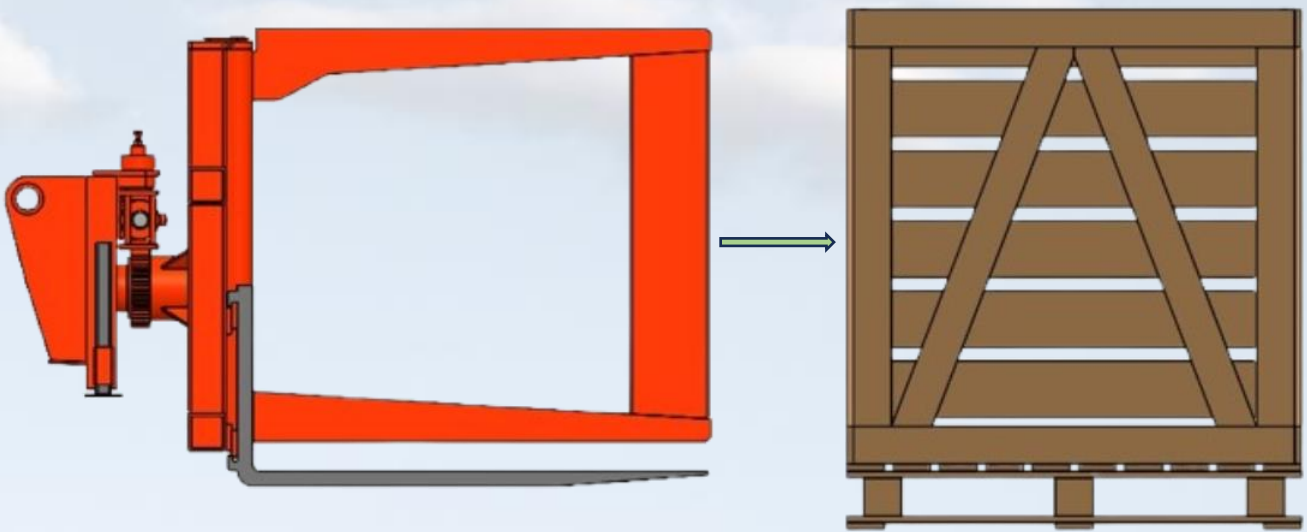
8 – CONDITION DE TRAVAIL DU RETOURNEUR DE CAISSES

- PREMIÈRE PHASE : RÉGLAGE DU RETOURNEUR

Avant toute utilisation, il convient de vérifier que les fourches palettes soient bien verrouillées dans une encoche du plat supérieur pour éviter tout déplacement latéral de celles-ci lors du retournement.

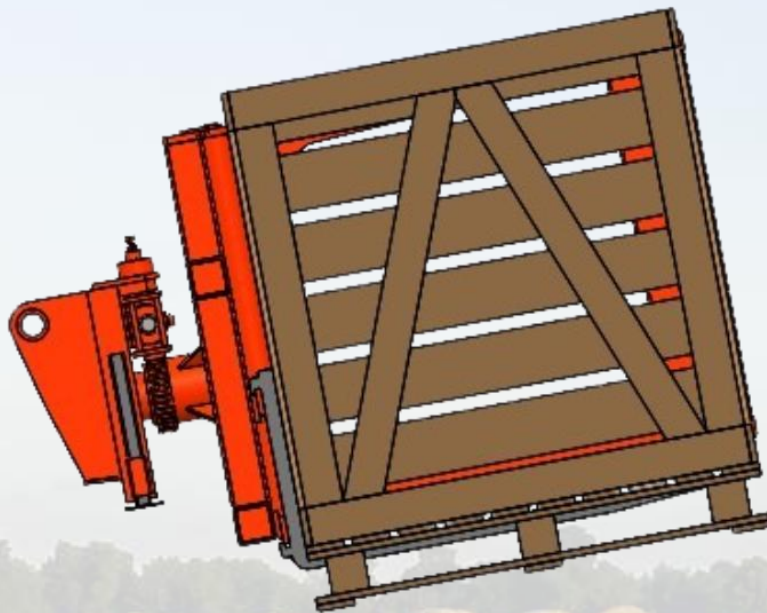
Il convient également d'avoir l'écartement entre fourches le plus important possible pour plus de stabilité.

- DEUXIEME PHASE : PREHENSION DE LA CHARGE



Caver légèrement le tablier avant de déplacer la palette et s'assurer tout au long de son déplacement de la bonne stabilité de celle-ci.

Tout au long du transport, veiller à avoir une allure adaptée à la situation de chaque instant.



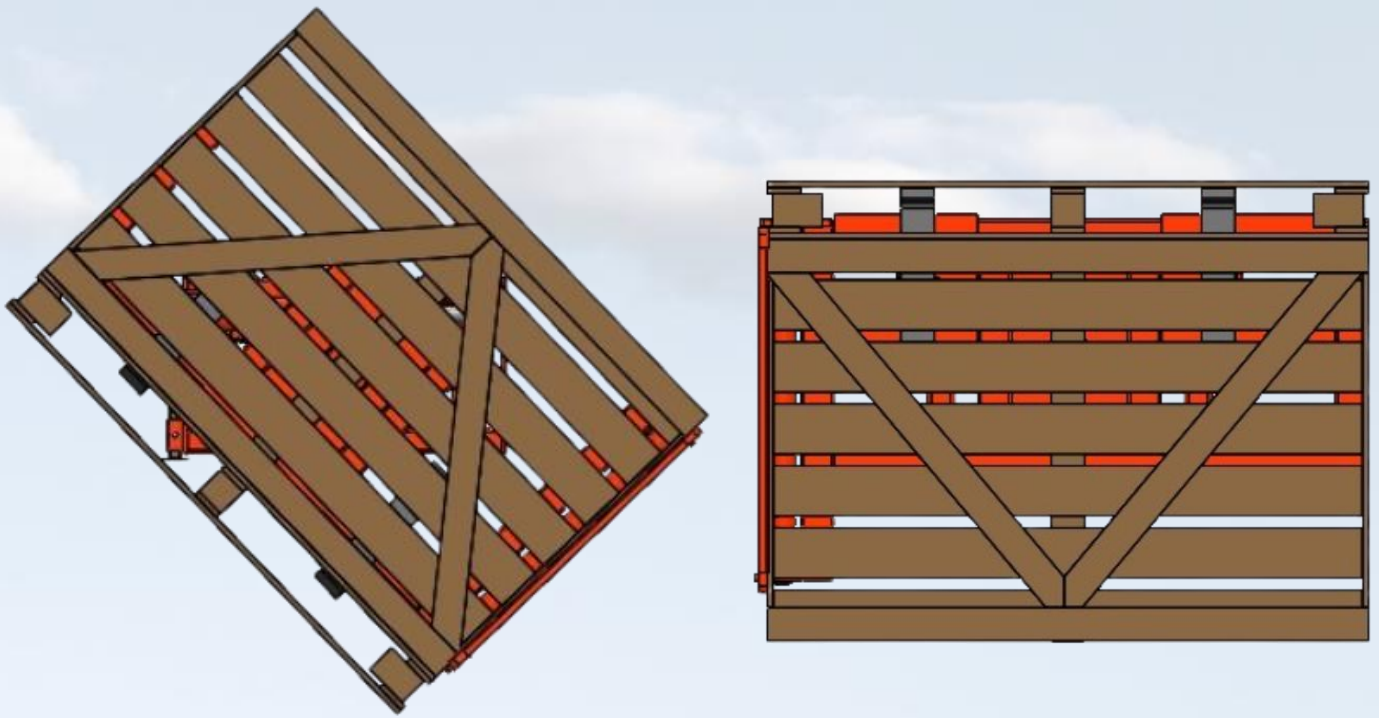
- TROISIÈME PHASE : RETOURNEMENT DE LA CAISSE

Lors de la phase de retournement de la caisse, il est primordial de respecter certaines conditions.

En cas de non-respect de celles-ci, les établissements ORENGE ne pourront être tenus pour responsable.

Le retournement ne se fera que lorsque la machine sera en position fixe (pas d'avancement ni recul de la machine).

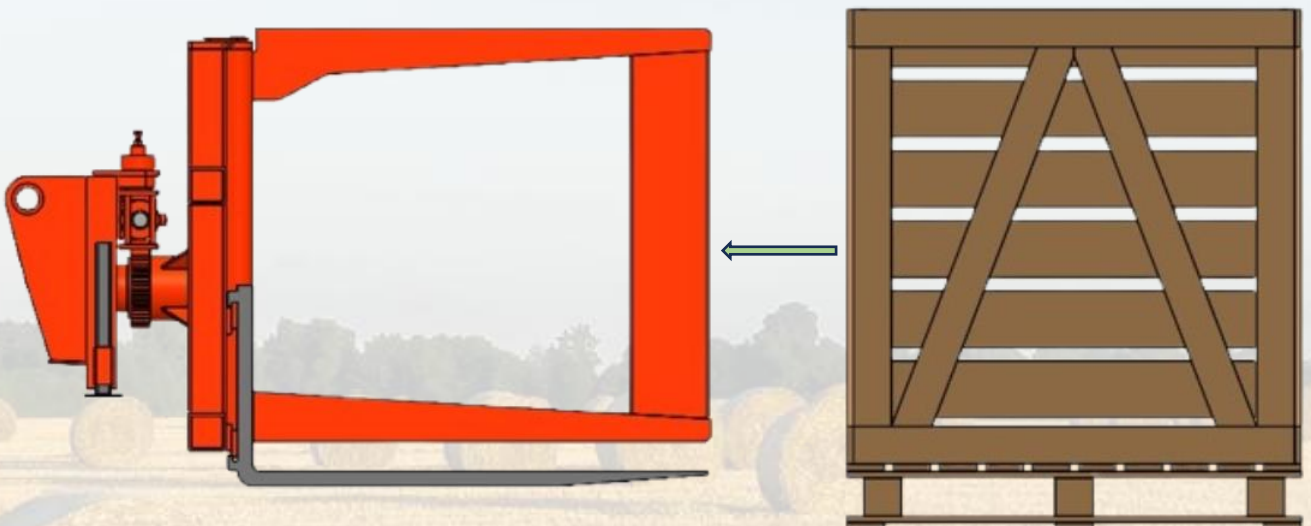
Garantir un périmètre de 10 mètres autour de la caisse sans aucune personne présente.



- QUATRIÈME PHASE : DÉCHARGEMENT

Avant d'entamer le déchargement du tablier, veiller à stopper l'engin en réduisant progressivement sa vitesse jusqu'à l'arrêt total de ce dernier.

Assurez-vous que les fourches du tablier soient bien horizontales, reposer la charge au sol et ensuite retirer le tablier de la palette.



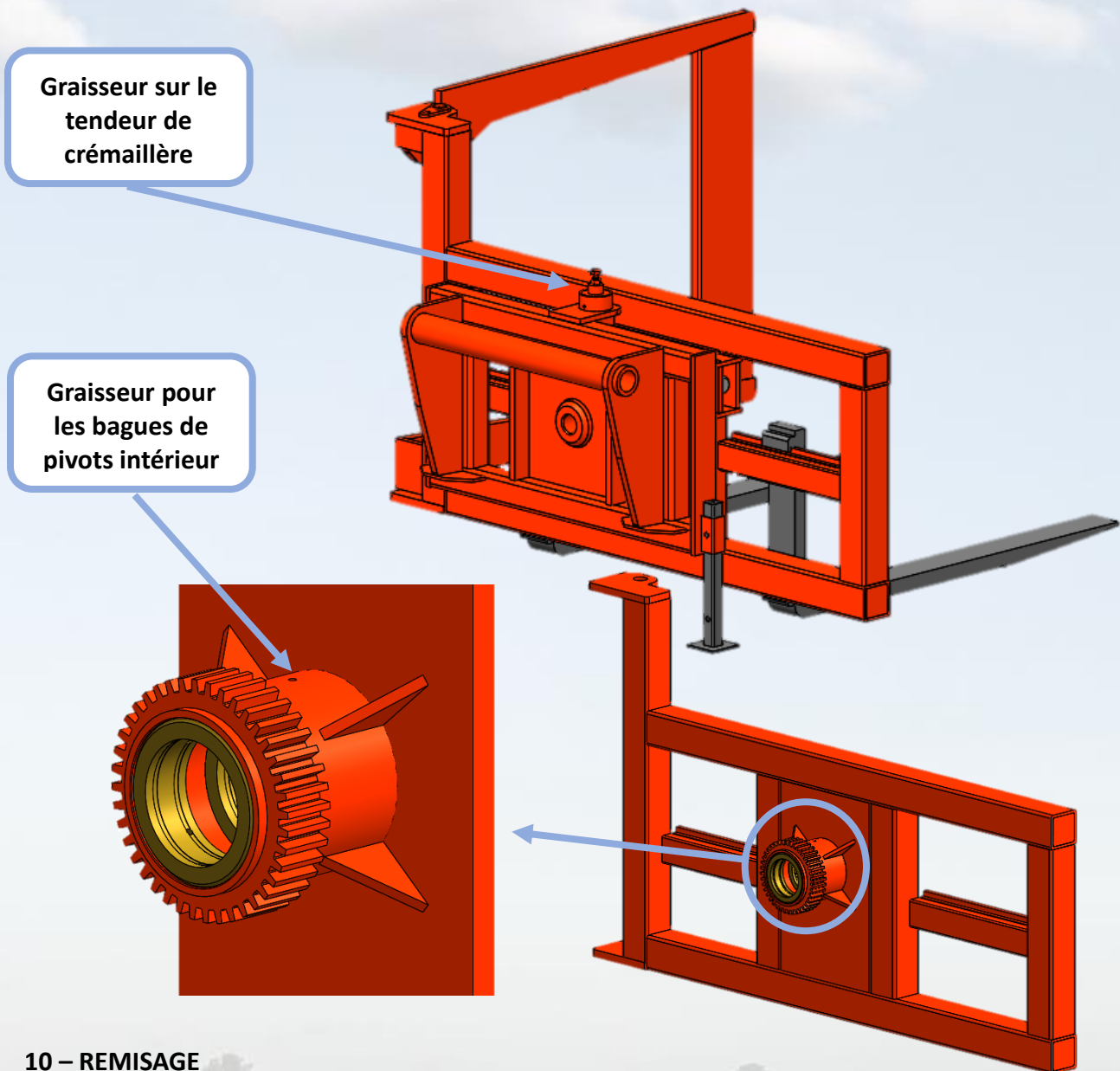
9 – ENTRETIEN DU RETOURNEUR DE CAISSES

Pour procéder aux opérations d'entretien, descendre la pince au sol, arrêter le moteur de l'engin ou du véhicule de manutention, s'assurer que la pression dans les flexibles est nulle.

S'assurer avant les interventions d'entretien que la pince est stable, caler si nécessaire sous la pince. Il est interdit de travailler sous la charge (**voir notice de l'engin ou véhicule de manutention**).

L'appareil possède **2 graisseurs droits** (**Conformément au schéma-ci – après**).

Avant chaque utilisation, vérifier que le tendeur est graissé et effectuer le graissage avec une graisse courante si nécessaire à l'aide d'une pompe à graisse.



10 – REMISAGE

A chaque fin de période de transport, il est indispensable de nettoyer complètement votre retourneur de caisses

La graisser soigneusement avant de la remiser à l'abri.

Changement des fourches palettes : Il est primordial pour la sécurité de tous de surveiller scrupuleusement l'usure des fourches palettes.

Procéder **OBLIGATOIREMENT** au remplacement de celles-ci dès que : L'usure de la fourche dépasse **10%** de la valeur initiale selon l'ISO 5057.

Une déformation angulaire d'une ou des fourches apparaît.

Une fissure ou une amorce de rupture de la fourche apparaît.

11 – PANNES ET DEPANAGE

ANOMALIES	CAUSES	REMEDES
LE RETOURNEUR NE TOURNE PAS	Les flexibles hydrauliques ne sont pas branchés.	Brancher les flexibles hydrauliques.
	Le retourneur entre en contact avec un obstacle.	Reculer légèrement le retourneur de l'obstacle.
	Mauvais réglage du régulateur de pression.	Resserrer la vis pointeau du régulateur de pression d'un quart de tour.
	Fuite hydraulique au niveau des flexibles.	Vérifier le circuit hydraulique et changer les pièces si nécessaire.
	Rupture des flexibles hydraulique.	Vérifier le circuit hydraulique et changer les pièces si nécessaire.
DÉCROCHAGE ACCIDENTEL DU RETOURNEUR DE CAISSES (En fonction de l'interface)	Verrous non mis en place.	Mettre les verrous dans leur position de verrouillage.
	Verrous défectueux. Verrous grippés.	Réparer les verrous et assurer leur fonctionnement.
	Barre porte-outil faussée.	Changer la barre porte-outil.
DÉCROCHAGE ACCIDENTEL DES PALES	Les vis du porte fourches sont desserrées.	Resserrer les vis du porte fourches.
LE VÉRIN CRÉMAILLÈRE ET LE PIGNON SONT DISSOCIEES OU ONT DU JEU DANS LA ROTATION	La tension du vérin est trop faible.	Agir sur la vis du tendeur.
	Les dents du pignon ou de la crémaillère sont cassées.	Changer les éléments défectueux.
	L'axe du pignon est cassé.	Changer l'axe du pignon.

Dans tous les cas d'incident de fonctionnement, il est impératif d'arrêter l'utilisation de l'accessoire jusqu'à remise aux normes de celui-ci.

12 – MISE AU REBUT DES MATERIAUX

Eléments en acier :

La plupart des pièces constituant la machine sont en acier et peuvent très aisément être récupérées. Le vérin doit être nettoyé avant sa mise au rebut (huile hydraulique). Morceler en pièces maniables et récupérer.

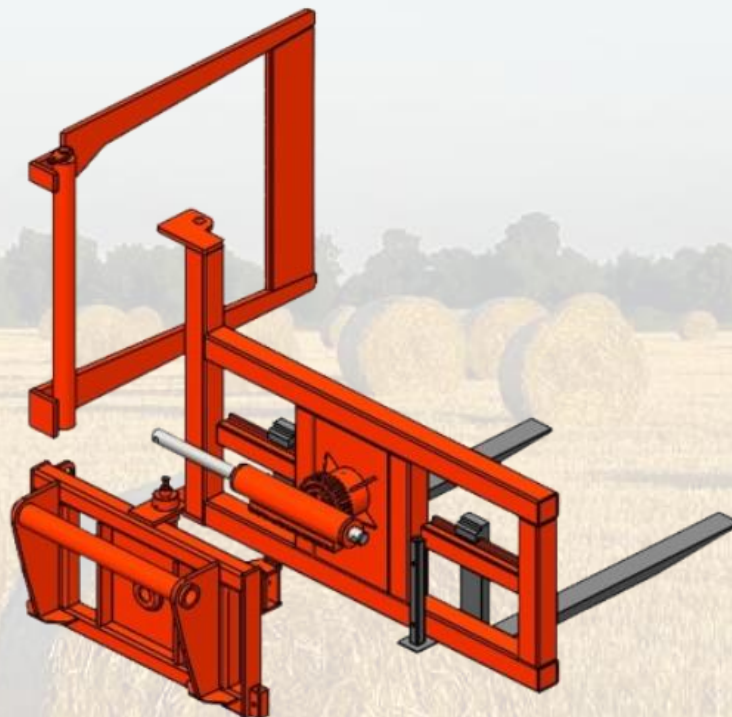
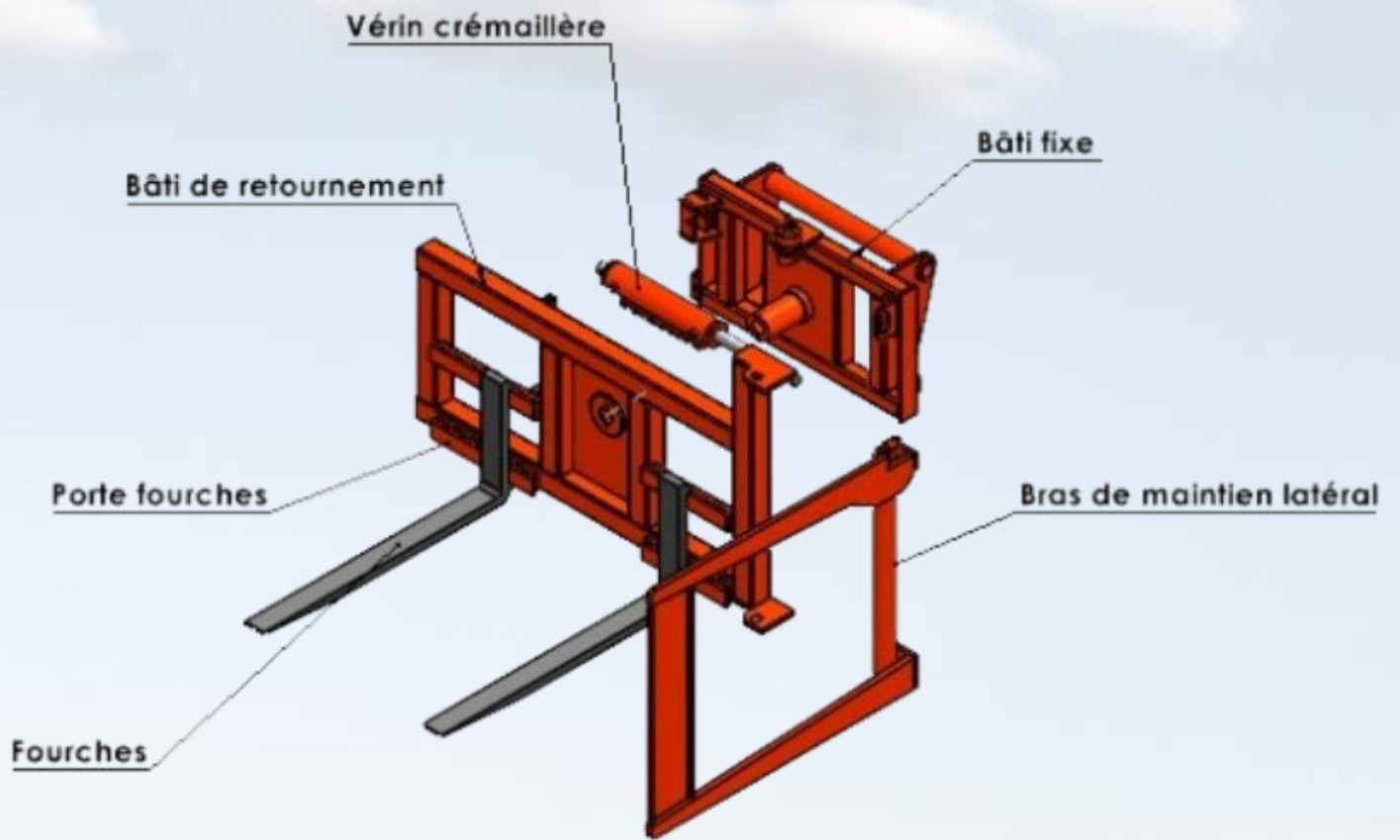
➤ RECYCLER

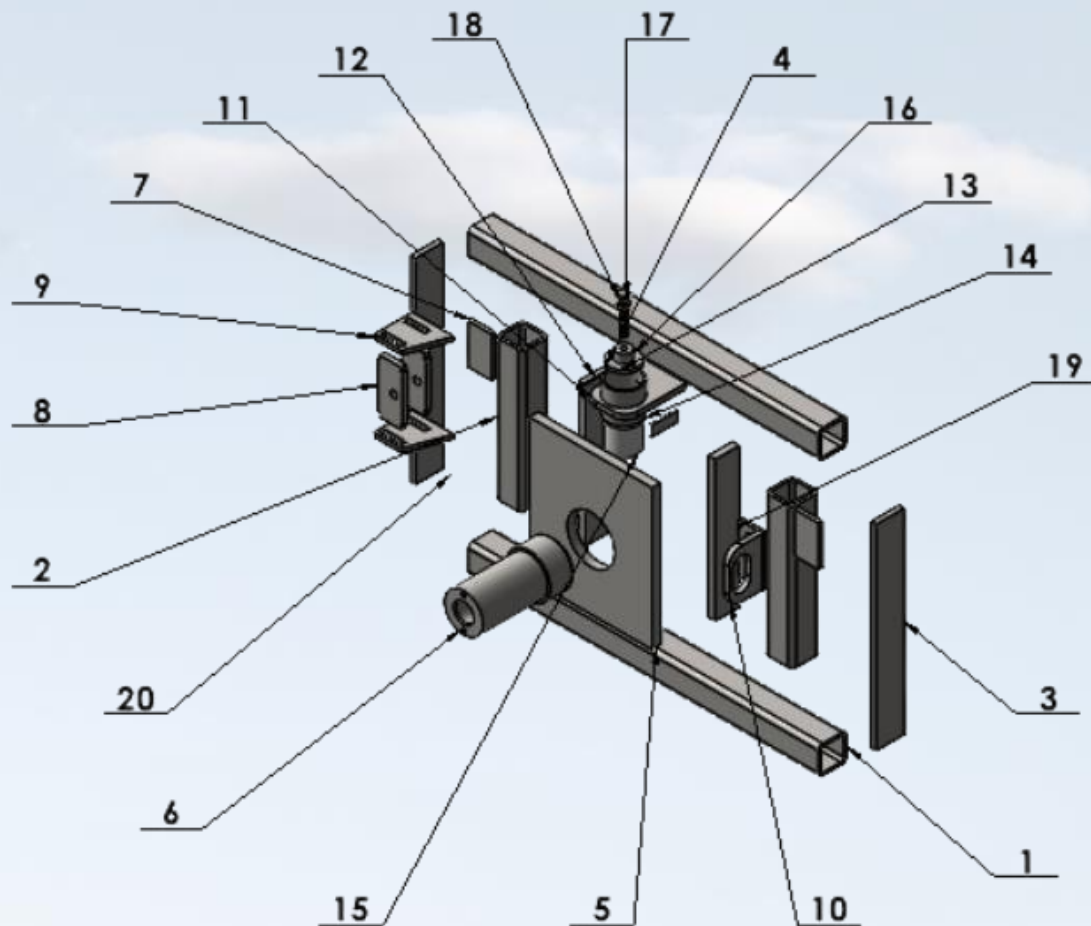
Huile hydraulique, flexibles et joints de vérin :

On utilise le plus souvent des huiles minérales et dans certains cas particuliers des fluides synthétiques. Ceux-ci présentent un danger de pollution pour les eaux et ne doivent donc pas être évacués normalement.

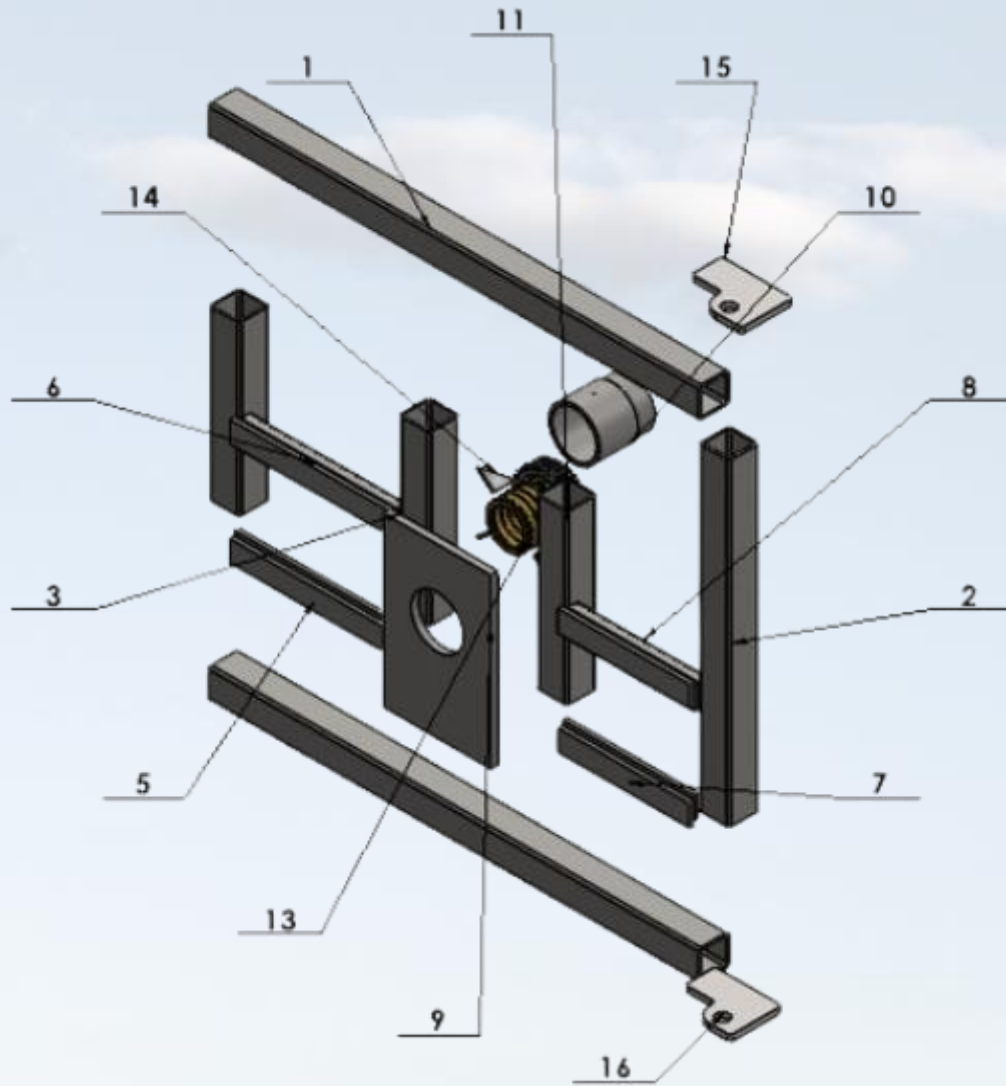
➤ RECYCLER PAR LES SOINS D'UNE ENTREPRISE SPECIALISEE OU METTRE AU REBUT CONFORMEMENT A LA LEGISLATION

13 – DETAILS DES ELEMENTS

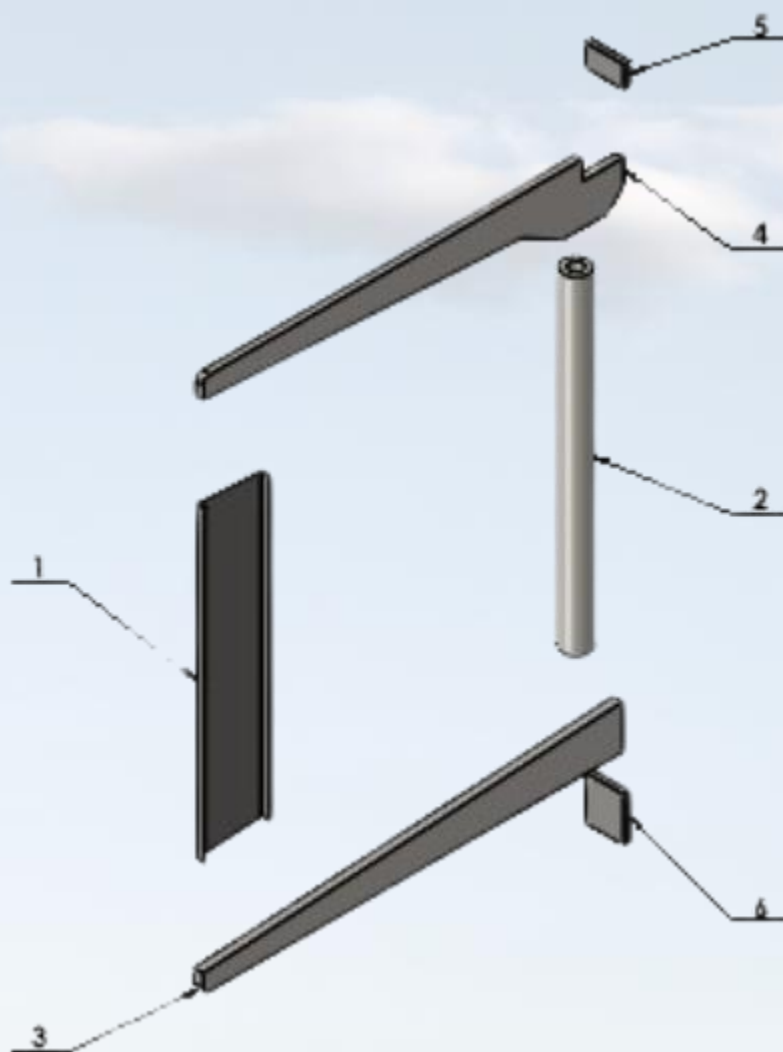




20	1	Tube 100x100	
19	1	Tôle 140x70	
18	1	Ecrou M14	
17	1	Vis M14	
16	1	Bague D40	
15	1	Cale ertalon	
14	1	Tube D90	
13	1	Rondelle D70	
12	2	Plat 30x5	
11	1	Elément du bâti	990304
10	1	Elément du bâti	990303
9	2	Elément du bâti	990780
8	2	Support tige de vérin crémaillère	990779
7	2	Tôle ep 12	
6	1	Elément du bâti	
5	1	Elément du bâti	990304
4	2	Plat 70x20	
3	2	Plat 80x15	
2	2	Tube 80x80	
1	2	Tube 80x80	
REP	NBRE	DESIGNATION	REFERENCE



16	1	Ferrure de fixation bras	990786
15	41	Ferrure de fixation bras	990785
14	4	Gousset 70x70	
13	1	Bague fonte	
12	1	Bague fonte	
11	1	Pignon 40 dents M5	
10	1	Elément du bâti	
9	1	Elément du bâti	990308
8	1	Tube 80x40	
7	4	Plat 70x15	
6	1	Tube 80x40	
5	4	Plat 70x15	
4	2	Tôle ep 4	
3	3	Tube 100x100	
2	1	Tube 100x100	
1	2	Tube 100x100	
REP	NBRE	DESIGNATION	REFERENCE



6	1	Plat 140x20	
5	1	Plat 70x20	
4	1	Bras latéral	990777
3	1	Bras latéral	990778
2	1	Tube D80	
1	1	Tôle ep 5	
REP	NBRE	DESIGNATION	REFERENCE